



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 70720

Texte de la question

M. Joël Giraud alerte M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les graves problèmes de financement rencontrés par les missions locales spécialisées dans l'insertion professionnelle des jeunes depuis l'instauration de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre l'État et chaque mission locale en 2008. En effet, depuis la bascule des crédits du Fonds social européen (FSE) vers la CPO, les missions locales sont confrontées à des difficultés dans le redéploiement et la gestion des crédits européens, les dysfonctionnements des services gestionnaires du FSE entraînant des pertes de crédits qui mettent en péril la pérennité des actions entreprises en faveur de l'intégration des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle dans un contexte où le taux de chômage reste très préoccupant : pour la seule région PACA, ce sont près de 80 dossiers sur la période 2007-2013 qui ne sont pas réglés, accusant une perte de plus de deux millions d'euros alors même que les missions locales ont engagé et acquitté les dépenses. À l'heure où la lutte contre le chômage des jeunes est un enjeu national, il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre pour que les fonds du FSE, indispensables aux missions locales soient mieux gérés afin de ne pas compromettre le devenir du service public de l'emploi des jeunes qui élabore et pilote les projets territoriaux d'insertion et constitue un pivot incontournable des politiques de la jeunesse.

Texte de la réponse

L'attention du Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a été appelée sur les difficultés financières rencontrées par les missions locales au regard de la mobilisation du fonds social européen. L'action des missions locales est primordiale dans la bataille pour l'emploi des jeunes que le Gouvernement mène actuellement. C'est la raison pour laquelle la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), en lien avec la commission européenne, met actuellement en oeuvre de nouvelles mesures de simplification dans une optique de sécurisation de la gestion du fonds social européen (FSE) et des structures bénéficiaires et d'allègement de la charge administrative pesant sur les bénéficiaires. Parmi les mesures de soutien et d'accompagnement, le système d'information « ma démarche FSE », mis en place pour la gestion de la programmation 2014-2020, a été ouvert le 1er septembre 2014 et permet aux porteurs de projet, candidats et/ou bénéficiaires du fonds social européen de déposer en ligne leurs demandes de financement ce qui constitue un gain de temps et d'efficacité. De même, l'utilisation de mesures de forfaitisation permettant d'éviter la justification aux réels des dépenses déclarées à la commission européenne sur la programmation 2014-2020 permettra d'alléger les procédures et participera à cette simplification des procédures administratives. Dans la perspective d'une mise en oeuvre rapide de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), et compte tenu de la faiblesse du montant de l'avance prévue par le règlement n° 1303/2013 du parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013, plusieurs options de préfinancement ont été étudiées par mes services afin de faciliter les candidatures des missions locales. Un préfinancement à hauteur de 40 % à 50 % des cofinancements européens est prévu en ce sens. De plus, dans l'optique de favoriser le dépôt de projets, les dates de clôture des appels à projets ont été décalées. Les missions locales, et leurs représentations nationales (Union nationale des missions locales et conseil national des missions locales), ont été informées de

ces nouvelles modalités. Enfin, le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a demandé à ses services d'apporter tout l'appui nécessaire aux acteurs du réseau des missions locales pour mener à bien les travaux en cours et permettre un remboursement rapide des crédits FSE en souffrance et des crédits à venir.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70720

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10199

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 3102